

Adjoint des cadres hospitaliers

Informations sur le concours

Publié le :	14-08-2025
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Date du concours :	20-10-2025
A propos du poste :	

Un poste à pourvoir branche gestion économique, finance et logistique et un poste à pourvoir branche gestion administrative générale au CHU de Saint-Etienne. La date du concours est donnée à titre indicatif et est susceptible d'être modifiée en fonction des disponibilités des membres du jury.

Informations sur l'établissement

Nom :	CHU de Saint-Etienne
Ville :	42000 Saint-Étienne
Site Web :	https://www.chu-st-etienne.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	14-09-2025
Conditions de candidature :	

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes (décret du 13 février 2007).

Le concours externe sur titres est constitué d'une phase d'admissibilité et d'une épreuve d'admission.

La phase d'admissibilité du concours externe sur titres consiste en la sélection, par le jury, des dossiers des candidats qui ont été autorisés à prendre part à ce concours.

Le jury examine les titres de formation en tenant compte de l'adéquation de la formation reçue à la branche pour laquelle concourt le candidat ainsi que des éventuelles expériences professionnelles.

Les candidats retenus par le jury à l'issue de l'examen des dossiers sont inscrits sur une liste d'admissibilité établie par ordre alphabétique et par branche.

Les candidats admissibles seront convoqués par courrier à l'épreuve d'admission.

L'épreuve d'admission du concours externe sur titres consiste en un entretien à caractère professionnel avec le jury, il se compose :

- D'une présentation par le candidat de sa formation et de son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues à un Adjoint des Cadres Hospitaliers dans la branche dans laquelle il concourt (durée de l'exposé du candidat : 5 minutes) ;

D'un échange avec le jury à partir, d'une part, de la présentation effectuée par le candidat et, d'autre part, d'une mise en situation comportant une question relative à la branche pour laquelle le candidat concourt et portant sur le programme ci-après (durée : 25 minutes).

La durée totale de l'épreuve est de 45 minutes, dont 15 minutes de préparation pour la question correspondant à la mise en situation ; cette épreuve est notée de 0 à 20 (coefficient 4). Pour cette épreuve, le jury dispose du curriculum vitae du candidat.

Nul ne peut être admis si la note totale obtenue à l'épreuve d'admission est inférieure à 40 sur 80.

A l'issue de cet entretien, le jury établit par ordre de mérite la liste de classement des candidats définitivement admis.

Programme branche « gestion économique, finances et logistique » :

- Organisation constitutionnelle et administrative de la France et principes de l'action administrative :

La Constitution du 4 octobre 1958 ; le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif,

La loi et le règlement ; la hiérarchie des normes,

Organisation et fonctionnement de l'administration : administration centrale, services déconcentrés, collectivités territoriales, établissements publics.

- Organisation du système de santé :

Organisation des établissements publics de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux (fonctionnement administratif et financier ; organes de décision et instances consultatives),

Organisation hospitalière et rôle des agences régionales de santé,

Place de l'utilisateur dans le système de soins.

- Gestion économique, gestion financière et logistique :

Achat public,

Rôle de l'ordonnateur et du comptable,

Plan comptable hospitalier,

Sources de financement des établissements publics de santé, des établissements médico-sociaux et des établissements sociaux,

Procédure budgétaire : préparation et suivi du budget,

Comptes financiers,

Comptabilité analytique.

Programme branche « gestion administrative générale » :

- Organisation constitutionnelle et administrative de la France et principes de l'action administrative :

La Constitution du 4 octobre 1958 ; le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif,

La loi et le règlement ; la hiérarchie des normes,

Organisation et fonctionnement de l'administration : administration centrale, services déconcentrés, collectivités territoriales, établissements publics.

- Organisation du système de santé :

Organisation des établissements publics de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux (fonctionnement administratif et financier ; organes de décision et instances consultatives),

Organisation hospitalière et rôle des agences régionales de santé,

Place de l'utilisateur dans le système de soins.

- Gestion administrative dans les établissements de la fonction publique hospitalière :

Statut général de la fonction publique et statut de la fonction hospitalière,

Recrutement, droits et obligations du fonctionnaire,

Dispositif de formation tout au long de la vie, plan de formation,

Conditions de travail : rémunération, temps de travail et gestion du temps de travail, risques professionnels,

Accueil des usagers, droit des usagers et médiation.

Pièces à fournir :

- Dossier d'inscription,

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique la branche pour laquelle il souhaite concourir,

- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies, accompagné d'attestations d'emploi,

- Les titres de formation, certifications et équivalences (diplômes) dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents,

- Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé,

- Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°2),

- La photocopie de votre carte d'identité ou de votre passeport attestant que vous êtes de nationalité française ou un justificatif de votre nationalité pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen :

- o UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie.

- o E.E.E. : Islande, Liechtenstein et Norvège.

Les ressortissants d'autres pays européens peuvent également se présenter au concours : Andorre (1994), Suisse (2002) et Monaco (2008).

- Pour les candidats âgés de moins de 25 ans, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CHU de Saint-Etienne, Hôpital Bellevue

DRHRS, Service concours

Pavillon 1-3, 2ème étage,

42055 Saint-Etienne Cedex 02